



INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2026/2027 DES NOUVEAUX ELEVES

**A partir du mercredi 1er avril 2026 au vendredi 26 juin 2026
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 en Mairie
au bureau des Affaires Scolaires se munir de :**

- justificatif de domicile**
- livret de famille ou extrait d'acte de naissance**
- d'une pièce d'identité**
- certificat de radiation (en cas de changement d'école)**
- pour les familles non villeneuvoises : demander à la mairie de résidence une autorisation d'inscription**

Les enfants nés en 2024 ne font l'objet que d'une pré-inscription qui deviendra définitive en fonction de la décision de la commission qui examinera le dossier d'inscription et du nombre de places disponibles dans seulement 2 écoles de la commune. Si le dossier est retenu et qu'ils ont 2 ans à la rentrée 2026, ils pourront être scolarisés.